



1^{er} avril :

Un logement digne pour tous et toutes

Prix des loyers, flambée de l'immobilier, spéculation, expulsions, ségrégation urbaine, lutte contre la gentrification, réquisitions de logements vides... Ce 1^{er} avril, à l'occasion de la journée européenne d'actions pour le droit au logement, mobilisons nous !

État des lieux du logement

La trêve hivernale se terminera le 31 mars dans un contexte plus difficile que jamais. L'inflation et la hausse du prix de l'énergie se conjuguent à celle des loyers et font craindre à de nombreux locataires la perte de leur logement. Dans cette perspective 13 manifestations dans 12 villes sont organisées pour réclamer un logement digne pour toutes et tous.

La loi Kasbarian

Alors que l'Insee comptait en 2023 trois millions de logements inoccupés (soit une hausse de plus de 60 % depuis 1990), la loi Kasbarian-Bergé a été adoptée en juillet 2023 dans une dynamique de **criminalisation de la pauvreté**. Cette loi « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite » vise en fait à considérer les locataires comme des délinquant·es : accélération des procédures d'expulsion pour loyer impayé, triplement des sanctions encourues par les squatteur·ices et création d'un délit punissant « la propagande ou la publicité en faveur de méthodes encourageant la violation de domicile ». En plus de l'exploitation au travail, les travailleurs et travailleuses se prennent la violence capitaliste jusqu'à dans leur logement et particulièrement pour les habitant·es des quartiers populaire

dont la vie est de plus en plus sacrifiée aux bénéfices des marchand·es de sommeil et des spéculateur·ices. En ayant nommé Guillaume Kasbarian – porteur de cette loi « antisquat » – ministre du Logement en début d'année, le **gouvernement dont la moitié sont millionnaires** montre à nouveau son mépris pour les classes populaires.

Le logement du point de vue des communistes libertaire

Nous promovons l'action directe des premier·es concerné·es pour remettre en cause la propriété privée et le marché capitaliste du logement. Préalable nécessaire à la construction d'un service public socialisé du logement. C'est pourquoi nous soutenons l'action des collectifs et associations de lutte contre le mal logement comme le DAL.

Nous considérons que la lutte pour l'amélioration immédiate des conditions de vie pourra amener à cette rupture. C'est pourquoi nous revendiquons :

- Le blocage des loyers.
- La réquisition des logements laissés vides à des fins spéculatives.
- Une taxe dissuasive sur les mètres carrés inoccupés.
- Le respect du SRU qui impose un seuil minimal de logement sociaux aux communes qui restent encore largement non suivi.

• L'isolation du bâti afin de minimiser la facture énergétique des locataires et des normes environnementales élevées.

• L'accès aux logements sociaux pour les personnes sans papiers.

• Pas d'expulsion des bidonvilles sans relogement social durable prenant en compte les situations familiales.

• Un contrôle renforcé pour détecter et sanctionner les marchand·es de sommeil.

• Une réelle politique d'accompagnement renforcée pour les personnes sans-abris afin de ne laisser personnes à la rue.

• Une augmentation des capacités des hébergements d'urgence, pour les sans-abris avec ou sans-papiers, mais également pour les femmes victimes de violences conjugales.

• Un sans abri sur quatre en France est passé par l'ASE. Il faut plus de moyen pour la protection de l'enfance, un toit et un revenu pour chaque jeune autonome.

Soyons dans la rue le 1^{er} avril pour le droit à un logement digne pour toutes et tous !

Union communiste libertaire, 28 mars 2024

ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(30 euros pour un an, 20 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire. Pour envois dans les outre-mers et à l'étranger nous contacter.)

NOM..... PRÉNOM.....
 TÉL..... E-MAIL.....
 ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19

